

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00794 Numéro SIREN : 840 538 417 Nom ou dénomination : a2C SECRETARIAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt 3912

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				219
	Autres créances	437		437	733
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 570		2 570	288
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				36
	TOTAL (III)	3 007		3 007	1 275
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 007		3 007	1 275

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	100	100
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau	(4 231)	
	Résultat de l'exercice	2 204	(4 231)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(1 928)	(4 131)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 934	4 306
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales		1 065 37
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	4 934	5 407
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 007	1 275
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		2 203,68	(4 231,19)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		4 934	5 407
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	6 676	413	
	Montant net du chiffre d'affaires	6 676	413	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			
	Autres produits		1	
Total des produits d'exploitation		6 676	414	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	3 937	3 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		1 000	
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges	535	127	
Total des charges d'exploitation		4 472	4 645	
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 204	(4 231)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018	
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 204	(4 231)	
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 204	(4 231)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
	Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)				
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS		6 676	414	
TOTAL DES CHARGES		4 472	4 645	
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 204	(4 231)	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	21/06/2018 31/12/2018	6 mois	Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET					
Frais d'établissement					
FRAIS DE CONSTITUTION			1 000 78,41		(1 000) -100,00
AMORT.FRAIS D'ETABLIS.			(1 000) -78,41		1 000 100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET		3 007 100,00		1 275 100,00	1 732 135,76
Créances clients et comptes rattachés					
Collectif clients débiteurs			219 17,17		(219) -100,00
			219 17,17		(219) -100,00
Autres créances		437 14,54		733 57,47	(296) -40,33
Collectif fournisseurs débiteurs		244 8,12			244
TVA DED.S/ACHAT ENCAISSEMENT		9 0,31		150 11,76	(141) -93,78
CREDIT DE TVA		184 6,12		583 45,71	(399) -68,44
Disponibilités		2 570 85,46		288 22,57	2 282 792,77
CREDIT AGRICOLE		2 570 85,46		288 22,57	2 282 792,77
Charges constatées d'avance				36 2,79	(36) -100,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				36 2,79	(36) -100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF		3 007 100,00		1 275 100,00	1 732 135,76

Certifiés conformes
par la Présidence



A2C SECRETARIAT
Société par actions simplifiée
Au capital variable de 10 euros à 100.000 euros
Au capital versé de 100 euros
Siège social : 25 rue des Varennes
37 290 BOSSAY SUR CLAISE
840 538 417 RCS TOURS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE
DU 30 JUIN 2020**

Le trente juin deux mille vingt, à dix heures

Au siège social,

Madame Lydie AUDAX,

Demeurant 25 rue des Varennes, 37290 BOSSAY SUR CLAISE, associée unique de la Société A2C SECRETARIAT,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Lydie AUDAX, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice et distribution de dividendes ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la variabilité du capital ;
- questions diverses ;
- délégation des pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION- APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'associée unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes, tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 203,68 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATON DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 203,68 euros de la manière suivante :

Origine

- | | |
|--|-------------------------|
| - Report à nouveau déficitaire antérieur : | 4 231,19 euros |
| - Résultat bénéficiaire de l'exercice : | <u>2 203,68 euros</u> |
| - Résultat : | - 2 027,51 euros |

Affectation

- | | |
|----------------------------------|-------------------------|
| - Report à nouveau déficitaire : | <u>2 027,51 euros</u> |
| - Total : | - 2 027,51 euros |

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux premiers exercices.

TROISIEME DECISION- CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associée unique prend acte qu'aucune convention nouvelle relevant de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue entre la société et sa Présidente- associée unique au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

L'associé unique rappelle la convention antérieurement conclue et poursuivie sur l'exercice 2019, à savoir :

- Compte courant d'associé au profit de Madame Lydie AUDAX, celui-ci présentant, au 31 décembre 2019, un solde créditeur de 4 934,43 euros.

QUATRIEME DECISION- VARIABILITE DU CAPITAL

L'associée unique prend acte de la variation du capital, à savoir :

- Capital à l'ouverture de l'exercice (1^{er} janvier 2019) : 100 euros
- Capital à la clôture de l'exercice (31 décembre 2019) : 100 euros
- Soit aucune variation

CINQUIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Madame Lydie AUDAX
Associée unique- Présidente

L.A.